

Calendrier

Secrétariat de l'Union :

JEUDI 16 MAI à 14H

Commission Exécutive de l'Union :

JEUDI 23 MAI à 14H

Mercredi 1^{er} MAI

**Manifestation FO
12h00 place d'Italie**

Rassemblement
derrière la banderole
de l'UD-FO 94 et
départ de la
manifestation qui se
rendra place de la
Commune de Paris
(Paris 13^{ème}) où des
chapiteaux
accueilleront les
manifestants

 **Fermeture
exceptionnelle de
la Maison des
Syndicats
du 8 au 10 mai**

**Formation
syndicale:**

Calendrier 2024 en ligne sur
notre site www.fo94.fr.

• **Formation CPH avec
délégation de Mayotte** du 27
au 31 mai 2024

**Prochains stages
inscriptions toujours ouvertes**

• **Découverte** du 24 au 28
juin 2024 (indispensable pour
tout adhérent)

• **Découverte** du 7 au 11
octobre 2024 (indispensable
pour tout adhérent)

**Le formulaire d'inscription
est en ligne**

Sommaire

P 1 Simplification du bulletin de paie : bas les masques !

P 2-3 Communiqué confédéral assurance chômage et tract URIF FO 1^{er} mai

P 4 CE élargie du 22 avril pour les 40 ans de l'UD FO Val-de-Marne



CE élargie le 22 avril pour les 40 ans de l'UD avec F Souillot SG de la confédération

Simplification du bulletin de paie : bas les masques !

FO a découvert avec consternation la proposition faite par le ministre de l'économie de simplification du bulletin de paie.

Les rares lignes qui restent ne mentionnent plus que la rémunération brute et la rémunération nette ainsi que le montant net social et les cotisations employeurs et salariés. Au milieu d'une page quasi blanche, ce bulletin allégé trouve néanmoins la place de mentionner la notion de « coût du travail » pour l'employeur, histoire que le salarié se rende compte à quel point « il coûte cher ».

Mais d'un autre côté, exit le détail des cotisations. Le salarié ne saura plus pourquoi lui et son employeur cotisent et combien. Exit l'assurance maladie, l'assurance chômage, les retraites de base et complémentaire, la formation professionnelle, la couverture accidents du travail et maladies professionnelles, la participation à Action logement... Exit encore les titres restaurant pour ceux qui en bénéficient, exit la complémentaire santé, exit la prévoyance...

Les cumuls annuels de cotisations et de rémunération disparaissent aussi.

Si l'ensemble des contributions et cotisations dédiées à la protection sociale de base et complémentaire est à l'avenir totalement invisibilisé, en revanche, avec cette proposition, les masques tombent : ce bulletin de paie simplifié acte la volonté jusqu'ici plus ou moins assumée des pouvoirs publics et notamment de Bercy d'en finir avec le paritarisme ! Avec ce bulletin de paie allégé, exit le salaire différé et le rôle des interlocuteurs sociaux...

FO s'opposera vigoureusement à cette proposition de simplification du bulletin de paie.

Pour FO, comme pour le salarié, ce qui importe sur la fiche de paie, ce n'est pas de réduire à tout prix le nombre de lignes, mais bien d'augmenter le montant en bas de la page !

Communiqué confédéral du 24 avril 2024

**Réaction FO aux
annonces sur
l'assurance
chômage : Qui veut
tuer son chien
l'accuse de la rage**

Dans un communiqué de presse publié cet après-midi, le gouvernement renvoie la responsabilité de son refus d'agrément de la convention paritaire d'assurance chômage du 27 novembre 2023 sur les partenaires sociaux.

Pour rappel, après une lettre de cadrage extrêmement serrée et de nombreuses ingérences gouvernementales lors de la négociation, les organisations syndicales et patronales étaient parvenues à signer une nouvelle convention d'assurance chômage dans l'intérêt des travailleurs privés d'emploi. Cet accord équilibré sécurisait au mieux les parcours professionnels des demandeurs d'emploi et des salariés. Cette convention devait ainsi être agréée par l'exécutif afin que les « nouvelles » règles négociées entrent en vigueur.

Mais prenant prétexte de l'échec des négociations sur le « Pacte de vie au travail » concernant uniquement les salariés seniors, l'exécutif s'empare de cette occasion pour prendre la main sur les règles de l'assurance chômage en annonçant un décret de carence, alors même que cet échec est directement lié à l'ingérence gouvernementale constante et répétée tout au long de cette dernière négociation.

FO condamne cette façon de faire et continue de revendiquer l'amélioration des droits à indemnisation des demandeurs d'emploi.

**Communiqué confédéral du
22/04/2024**

**Mercredi 1^{er} MAI
Manifestation FO 12h00
place d'Italie**



COMME JAMAIS !

**ATTEINTES AUX LIBERTES
ATTEINTES AUX ACQUIS SOCIAUX**

**UN 1ER MAI INTERNATIONAL DES TRAVAILLEURS
DE COMBAT**

Le 1^{er} Mai 2024, l'Union Régionale Ile-de-France FO manifestera contre la politique de l'exécutif et du gouvernement qui s'en prend aux salariés et à leurs droits dans tous les domaines. Nous manifesterons contre :

- l'annonce du Premier Ministre de reprise en main de l'assurance-chômage et les mesures contre les demandeurs d'emploi dès le 1^{er} juillet,
- les attaques contre le code du travail au prétexte des JOP,
- la remise en cause du droit de grève,
- la hausse du seuil à 250 salariés pour les élections CSE dans les entreprises conduisant à terme à la mort de certaines organisations représentatives.
- les restrictions du droit de se rassembler, de manifester, de s'exprimer et les sanctions de nombre de militants syndicaux et politiques qui s'inscrivent dans la voie du retour à la paix dans toutes les parties du monde en guerre. Qui seront les prochains ?
- le refus de répondre aux revendications salariales que ce soit pour les fonctionnaires, le secteur public ou privé et en désindexant les retraites du coût de la vie.
- la remise en cause du droit à l'instruction avec l'acte II de l'école inclusive et le choc des savoirs qui organise le « tri » des élèves dès la primaire et les groupes de niveau au collège,
- la mise en place du SNU et les sanctions contre les parents menacés de travaux d'intérêt éducatif,
- les attaques en règle contre les services publics et notamment contre les hôpitaux avec la poursuite de la fermeture de lits, de services et d'hôpitaux de proximité.
- Le transfert de 45 compétences à la région Ile-de-France qui, si le gouvernement l'autorisait en répondant positivement à la saisine de madame Péresse, ouvrirait la voie à la remise en cause généralisée des conquêtes sociale dans tout le pays.

Quel retour en arrière par rapport aux avancées considérables gagnées dans les mobilisations de la classe ouvrière avec le CNR en obtenant les nationalisations, la sécurité sociale, les conventions collectives et les statuts... !

Ce 1^{er} Mai nous nous rendrons au Mur des Fédérés pour marquer notre attachement à la Commune de Paris, car aujourd'hui comme hier, il nous faut revendiquer, nous mobiliser, lutter pour défendre et reconquérir nos acquis en exigeant notamment le maintien et l'amélioration des droits aux allocations chômage et le refus de toute main mise du gouvernement sur l'assurance chômage, la défense du code du travail, du droit de grève, des libertés et des droits syndicaux, l'augmentation générale des salaires, du point d'indice et des pensions, allocations, minima sociaux, bourses étudiantes a minima à la hauteur de l'inflation et le rétablissement de l'échelle mobile des salaires, le retrait de la contre-réforme dite « choc des savoirs » et l'abrogation de l'arrêté mettant en place les groupes de niveaux au collège, l'abandon du projet de 45 transferts de compétences à la Région île de-France, l'abrogation de la loi retraite, l'arrêt des suppression d'emplois ...

Avec le CCN de la CGT-FO, l'URIF réaffirmera le 1^{er} mai « que la confédération FO ne donnera aucune consigne de vote à l'occasion des élections européennes à venir ».

C'est tout cela qu'il faudra démontrer ensemble le 1^{er} Mai 2024 comme nous démontrons notre engagement de toujours pour la paix, pour le cessez-le-feu immédiat et permanent dans toutes les parties du monde, l'arrêt des bombardements et des massacres dans la bande de Gaza entre autres, nous conduisant toujours à constater que ce sont les travailleurs qui paient le lourd tribut et les marchands de canon qui s'enrichissent comme le démontrent les 413 milliards dégagés pour l'armement et les guerres dans le même temps où les « coupes sombres » tombent sur l'école publique, l'hôpital et la sécurité sociale.

Dès le matin du 1^{er} Mai, une délégation de l'Union Régionale Ile-de-France FO se rendra au Mur des Fédérés à 09h30 avec 2 prises de parole - l'une du secrétaire général de l'Union Régionale Ile-de-France FO, l'autre de la Libre Pensée. Le dépôt de fleurs marquera notre attachement à Léon Jouhaux.

À 12h00, place d'Italie, rassemblement et départ de la manifestation de la CGT-FO qui se rendra place de la Commune de Paris (Paris 13^{ème}) où des chapiteaux accueilleront les manifestants - Restauration (Cheminots et camarades de Stellantis Poissy) et dégustations, vente du livre de Marc Blondel et des Cahiers de notre Centre d'Histoire syndicale et publications diverses.

Des prises de parole interviendront sur la place de la Commune de Paris et de la musique animera cette journée de revendications dédiée à tous les travailleurs, aux communards, aux syndicalistes engagés dans la résistance et qui ont conduit aux décisions prises par le Conseil National de la Résistance pour la classe ouvrière.

**Ce n'est pas rien que de poursuivre
leur combat et notre combat.**

**Avec l'Union Régionale Ile-de-France FO,
tous ensemble pour faire un beau 1^{er} Mai,
celui des libertés et de la paix.**

Paris, le 23 avril 2024
@URIFFO



1984 - 2024



40 ans de l'Union Départementale FO du Val-de-Marne

- 40 ans de revendications,
- 40 ans de syndicalisme libre et indépendant.

Commission Exécutive élargie lundi 22 avril 2024 à 14h à la Maison Départementale des Syndicats de Créteil, suivie d'un pot fraternel à partir de 17h30,

en présence de **Frédéric SOUILLOT**, Secrétaire Général de la CGT-FO



Un moment convivial a clôturé notre manifestation. Source photos : Corinne PALI GOSSELIN.